

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Volumes horaires hebdomadaires officiels par domaine — Cycle 3 (CM1, CM2)

Français	8 h	Sciences et technologie	2 h	Histoire-géographie / EMC	2 h 30
Mathématiques	5 h	Enseignements artistiques	2 h	Enseignement moral et civique	1 h
Langue vivante	1 h 30	Arts plastiques	1 h	Histoire et géographie	1 h 30
EPS	3 h	Éducation musicale	1 h		

En gras : volume hebdomadaire fixé par l'arrêté pour chaque domaine. En retrait, en gris : répartition indicative entre les matières d'un même domaine, proposée par Plumier (l'arrêté ne la fixe pas). Texte officiel : arrêté du 9 novembre 2015 fixant les horaires des écoles maternelles et élémentaires, Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 (volumes hebdomadaires hors récréations).